



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 19 JUIN 2017

Membres présents : 22

Pouvoirs reçus à l'ouverture de la séance : 42

Le Président Paul Duphil ouvre la séance à 18 heures

Rapport du Président

Le Président donne lecture de son rapport qui se trouve en Annexe 1.

Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Claudine GUILLON, donne lecture de son rapport et présente le détail des comptes de l'Association pour 2016 : le rapport et les tableaux correspondants se trouvent en Annexe 2.

Il présente ensuite le budget 2017 qui a été validé par le Conseil d'Administration du 3 mai 2017 : Les tableaux se trouvent également en Annexe 2.

Rapports du Commissaire aux comptes

Le Trésorier donne lecture des rapports du Commissaire aux comptes qui certifie la régularité et la sincérité des comptes 2016 présentés par le Trésorier et l'absence de convention soumise à l'approbation des adhérents : les rapports se trouvent en Annexe 3 et 4.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le Président donne la parole au Délégué Général Laurent DEBENEDETTI qui annonce les résultats du vote par correspondance pour le renouvellement du Conseil d'Administration, qui a été dépouillé le matin même. Les résultats se trouvent en annexe 5.

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, ainsi que les rapports du Trésorier et du Commissaire aux comptes sur les opérations de l'exercice 2016, approuve ces rapports ainsi que les comptes de l'exercice et le bilan au 31 décembre 2016.

Elle donne quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de son mandat au Commissaire aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant pris connaissance des résultats du scrutin auquel il a été procédé, conformément à l'article 5 des statuts, déclare élus ou réélus au Conseil d'Administration de l'Association pour un mandat de quatre ans :

Claude BARDY (P79)

Adrien DÉGRANGE (P11)

Paul DUPHIL (P83)

Brigitte DURAND (P73)

Julien LEGRAND (P12)

Guillaume SCHNEIDER-MAUNOURY (P12)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal, pour l'accomplissement de toutes les formalités de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme comme commissaire aux comptes suppléant Monsieur Jean-Christophe Georghiou pour une durée de 6 ans.

Rapport de Marc Mortureux, Président de l'Association

Chers camarades, chères camarades,

Comme il est d'usage je suis heureux de vous présenter l'activité de notre Association pendant l'année 2016.

Notre Association exerce ses activités pour partie en propre, et pour partie à travers Intermines, association qui fédère les associations d'anciens des Mines de Paris, Saint-Etienne et Nancy, pour délivrer des prestations communes aux trois écoles des Mines du concours commun. Je commencerai par vous parler de l'activité directe de notre Association, avant de passer aux activités exercées par l'intermédiaire d'Intermines.

Notre association en 2016

Notre association accueille dorénavant l'ensemble des diplômés de l'école : corpsarts, ingénieurs civils, mastériens, docteurs et ISUPFERE.

MPTA a changé de Délégué Général en Octobre dernier, en choisissant Laurent Debenedetti (P74) pour assumer ce rôle : qu'il en soit ici chaleureusement remercié, pour son investissement personnel au service de notre association.

L'école a également un nouveau directeur depuis Octobre dernier en la personne de Vincent Laflèche dont une des premières tâches a été de relancer le plan stratégique de l'Ecole. Et MPTA a été largement sollicité pour participer à son élaboration. Nous avons d'ailleurs relayé à l'ensemble des membres de MTPA les documents préparatoires à l'élaboration de cette stratégie de l'école, et avons organisé récemment une rencontre sur ce sujet entre anciens et le directeur de l'école : les échanges ont été très intéressants, et l'école souhaite pouvoir continuer à s'appuyer sur le réseau des anciens pour la mise en œuvre de ce plan (ouverture à l'international, développement d'une offre de formation continue, tutorat des élèves par des anciens,...).

Le rapport du trésorier fera apparaître une légère diminution des cotisations en 2016 par rapport à 2015 (-1.7% environ) : sans que la situation ne soit préoccupante, il convient de s'interroger sur les raisons de cette lente érosion, et veiller à mobiliser le plus largement possible pour stopper cette baisse.

Cela s'est traduit, en 2016, par un léger déficit de 8200€, mais ce déficit va s'aggraver en 2017 : en effet, à la tendance de fond d'érosion du nombre de cotisants, et de la nécessité d'agir et d'investir pour défendre toujours mieux notre Ecole et nos anciens dans un monde en forte évolution, s'ajoute en 2017 une baisse sensible des revenus que nous tirions de la publicité papier dans la revue et dans l'annuaire.

Cela dit, l'évolution des cotisations (moins de 30% de cotisants) nous interpelle et nous a amené à monter un groupe de travail pour tâcher d'enrayer cette baisse progressive.

La possibilité de prélèvement automatique mise en place il y a trois ans n'a toujours pas rencontré le succès que nous espérions, contrairement à d'autres écoles. Alors que pour certaines écoles, le taux d'utilisation de cette facilité est autour de 50%, avec une centaine seulement d'utilisateurs nous ne dépassons pas 1% ! A partir de 2018, le tarif des cotisations devrait être moins élevé par prélèvement que par tout autre moyen. En effet, nous proposons d'augmenter le tarif de 105€ à 120€ sauf pour l'option prélèvement où le tarif resterait inchangé.

Nous continuons à œuvrer pour l'intégration la plus étroite possible dans ce que nous appelons maintenant le « groupe Mines ParisTech » composé de l'Ecole, la Fondation et votre Association. Nous pensons qu'à ce jour les relations fonctionnent pleinement. Mais nous comptons néanmoins renforcer l'image de ce groupe au travers de sites web plus unifiés et mieux coordonnés.

Nous avons poursuivi le rapprochement de notre Association avec les élèves de l'Ecole en accroissant les manifestations communes. Il nous paraît essentiel que nous expliquions dès leur entrée à l'Ecole ce que signifie la force de notre réseau, de plus en plus nécessaire dans le monde actuel.

C'est ainsi qu'en liaison avec le BdE ont été renouvelés la conférence réseau suivie du dîner inter-promotions avec la participation de nombreux anciens.

Le contact avec le VP Alumni du BdE est très étroit et nous permet de les assister chaque fois que nécessaire.

Le CV Book 2016, recueil de CV des diplômés de l'année édité et diffusé par l'Association, a connu un succès légèrement en retrait par rapport aux précédentes années. Environ 160 diplômés de 2016 (vs 180 en 2015) y ont mis leur CV. Rappelons que ce CV Book bilingue est diffusé, uniquement par voie électronique, aux anciens élèves et à un certain nombre de recruteurs et DRH.

Notre dîner de Sainte Barbe, en association avec la Fondation, a eu lieu cette année dans la maison des polytechniciens de la rue de Poitiers. Et Christian Streiff (P74), ancien DG de St Gobain, PDG d'Airbus, PDG de PSA et aujourd'hui Vice-Président de Safran était notre invité d'honneur. Et le nouveau directeur de l'école, Vincent Laflèche a profité de ce dîner de Ste Barbe pour se présenter aux anciens.

Le succès de la formule de « mentorat » mise en place il y a maintenant quatre ans et à travers laquelle des anciens ont accepté de « tutorer » les jeunes camarades entrant en première année (sur la base du volontariat bien sûr) voit son succès augmenter chaque année, tant par le nombre de candidats tuteurs, qui ne peuvent être tous satisfaits, que par également le nombre de jeunes camarades souhaitant poursuivre cette relation au-delà de la première année pour laquelle elle avait été conçue. Nous en sommes en 2016/2017 à 146 tutorés, contre 110 l'an passé et 89 il y a 4 ans quand on a commencé.

Votre Ecole fait partie d'un certain nombre de « cercles », qui sont ensuite déclinés au niveau des associations d'Alumni.

Tout d'abord ParisTech Alumni ; les différentes modifications des structures de l'enseignement supérieur survenues durant ces dernières années ont finalement conduit à la disparition de fait de ParisTech, qui s'est reconverti en une Fondation. ParisTech Alumni, qui a acquis une certaine renommée au sein de la communauté des élèves de Grandes Ecoles à l'étranger, continue cependant son existence et a différents groupes à l'étranger très actifs.

Ensuite l'IESF, Ingénieurs et Scientifiques de France, dont nous soutenons activement l'activité, et qui œuvre afin de devenir l'organisme officiel de représentation des ingénieurs en France auprès des autorités de l'Etat. Nous y sommes actifs et avons postulé pour un poste d'administrateur.

Enfin PSL Alumni. PSL (Paris Sciences et Lettres) est la COMUE (communauté d'universités et d'établissements) regroupant des établissements scientifiques, littéraires, artistiques et économiques des plus prestigieux, chacun dans leur domaine, dont comme vous le savez sans doute votre Ecole est un membre fondateur et dans laquelle elle voit le développement de son avenir. Nombre d'écoles membres de PSL n'ont pas d'association d'anciens élèves structurée,

voire même existante ce qui conduit à une mise en place de PSL Alumni un peu laborieuse. Votre Association, qui est une des plus ancienne et expérimentée, lui apporte son expérience.

Quelques mots sur notre site et notre place sur les réseaux sociaux pour dire que notre groupe sur LinkedIn compte maintenant plus de 2 000 membres et que nos pages Facebook et LinkedIn sont régulièrement consultées. Nous y mettons la plupart de nos informations, que l'on peut retrouver en plus détaillée sur notre site qui est actuellement en pleine refondation.

www.mines-paris.org

Nous espérons pouvoir le rendre opérationnel en Septembre 2017.

Je terminerai cette partie de mon exposé par quelques mots sur l'année 2017.

Il y a trois ans le Gala des Mines, qui avait disparu depuis de nombreuses années, après 1968 a été recréé.

Il a eu lieu cette année au Pré Catelan avec Anne Lauvergeon (CM82) comme invitée d'honneur. Mais encore cette année en 2017 comme l'an passé en 2016 et malgré la réussite tout à fait claire et apparente de la fête, le gala a été déficitaire. MPTA a décidé d'aider le BdE à éponger ce déficit (en 2016 comme en 2017) et la décision a dorénavant été prise d'organiser ce gala à l'école, école qui sera co-organisateur de ce gala avec le BdE et MPTA.

La Fondation Mines ParisTech

Les dernières nouvelles de la fondation peuvent être consultées sur son site www.fondation.mines-paristech.fr

Le comité de campagne qui a été constitué l'an dernier pour la campagne 2014-2018 a poursuivi son travail remarquable et de nombreux dons, importants, d'anciens élèves parviennent régulièrement à la Fondation. L'année 2016 se caractérise par le deuxième Class Gift, don de promotion, émanant des élèves en cours de scolarité, et par la mise en place de subventions pour mobilité à l'étranger. Ainsi de nombreux élèves bénéficient d'aides pour étudier 1 semestre à l'étranger.

La rénovation de l'amphithéâtre Schlumberger et de tout le bâtiment correspondant sera lancée au 1er semestre 2017. Plus d'1 million € ont déjà été récoltés par la Fondation pour ce projet et le financement résiduel sera sollicité auprès des anciens sous forme de financement des sièges.

Je vais passer maintenant rapidement à nos **activités mutualisées avec Saint Etienne et Nancy à travers Intermines.**

Intermines

L'année 2016 a été marquée par :

- Le cocktail annuel à la BPI, sous le patronage de Monsieur Nicolas Dufourcq, PDG de la BPI. Celui de 2017 a rencontré un vif succès, chez Total, avec une intervention remarquée de son PDG, Patrick Pouyanné.
- La poursuite des activités de communication (Revue des Ingénieurs, Newsletter mensuelle et Annuaire),
- La dynamique des groupes régionaux et des clubs, notamment l'initiation d'un club Transport et Mobilité.
- La réunion du 25 novembre à l'Ecole des Mines avec les groupes régionaux, les clubs, les responsables des publications d'Intermines et des représentants des Bde.

Le Comité Directeur d'Intermines s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2016 sous la présidence de Jean-Yves Koch, Président de Mines Nancy Alumni et d'Intermines.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2017 a approuvé les comptes 2016 et le budget 2017.

Le retrait progressif de la régie publicitaire impose à Intermines, et aux trois associations qu'il rassemble, une réflexion en profondeur sur l'évolution de son modèle économique. Une des pistes en cours d'études est l'ouverture d'Intermines à d'autres associations pour fédérer davantage de moyens pour la fourniture de services communs, sans diluer pour autant l'identité de chaque association membre.

Marc Mortureux (CM 83)

Rapport du trésorier

Constitution du résultat

La première résolution qui vous est proposée, soumet à votre approbation, conformément à l'article 8 des statuts de l'Association, le bilan au 31/12/2016 et le compte de résultats de l'exercice 2016.

En 2016, notre association a dégagé un résultat déficitaire de 8,2 k€.

En 2015, celui-ci était bénéficiaire de 20,9 k€. Cette dégradation de 29,1 k€ provient d'une baisse des recettes de 14,6 k€, et d'une hausse des charges de fonctionnement 14,8 k€ (impôts en baisse de 0,3 k€).

TABLEAU SYNTHETIQUE DES COMPTES DE RESULTATS

en keuros

CHARGES	2016	2015	Ecart
Fonctionnement	270,8	256,0	14,8
Provisions/Charges projet travaux Ecole	0,0	0,0	0,0
Plan d'action	0,0	0,0	0,0
Impôts sur produits financiers	0,3	0,6	-0,3
PRODUITS	2 016	2 015	Ecart
Produits non financiers	261,0	274,6	-13,6
Produits exceptionnels	0,0	0,0	0,0
Produits financiers	1,9	2,9	-1,0
RESULTAT	-8,2	20,9	-29,1

Les produits, sont en baisse de 14,6 k€, dont 1 k€ de réduction des produits financiers. La baisse des cotisations et abonnements se poursuit à hauteur de 5 k€, soit -2,1 %; elle est très partiellement compensée par une hausse des dons de 1,3 k€. Le versement d'Intermines est en très forte diminution de 10 k€, car nous ne pouvons plus désormais compter sur la manne publicitaire, les entreprises réduisant fortement leurs actions dans les supports papier.

Les charges de fonctionnement sont en hausse de 14,8 k€.

⇒ **84,3 k€ ont été attribués à Intermines, soit 5.4 k€ de plus qu'en 2015.** Le coût de la Revue s'établit à 42,5 k€ versus 43,4 k€ en 2015. Le coût des activités autres que la revue, (Annuaire, Service Emplois-Carières, Clubs professionnels), 41,9 k€, augmente de 6,4 k€.

⇒ **Les coûts de fonctionnement propres à notre Association augmentent, de 7,8 k€**

- **Les loyers et charges locatives sont en hausse de 3 k €**, l'un des bureaux étant resté vacant, les charges correspondantes se sont reportées sur Nancy, Intermines et nous.
- **Les subventions aux élèves sont en hausse de 6 k€**, pour moitié à cause de notre contribution au déficit du gala et pour moitié car nous avons repris cette année notre participation au voyage promo.
- **Les économies réalisées sur le routage, les affranchissements et l'impression, 8,8 k€** grâce à l'envoi par mail des convocations à l'Assemblée Générales, permettent de compenser les hausses des frais de voyage, des cotisations aux organismes professionnels et quelques remplacements de petits mobiliers (inclus dans les fournitures de bureau).
- **Enfin les frais de personnel sont stables**, grâce à une réduction de 1,5 k€ de la provision de congés payés
- Depuis 2012, plus aucune charge n'est imputée au plan d'action, du fait de la pérennisation d'actions comptabilisées jusqu'ici dans cette rubrique, et de l'absence de manifestation RIM .

Budget 2017 (cf tableaux en annexe 1 et annexe 2)

La baisse des ressources tirées des contrats de régie publicitaire (annuaire, revue), dont les bénéficiaires nous sont mécaniquement redistribués par Intermines, pèseront lourdement sur nos comptes 2017.

Une perte de l'ordre de 50 à 60 k€ est donc probable.

Pour revenir à l'équilibre nous travaillons selon 3 axes :

- Une hausse du montant de la cotisation, inchangé depuis 2008
- Une réduction du montant de nos dépenses, déjà sérieusement contraintes, sauf à renoncer à certains services aux élèves ou aux anciens
- Et une sortie « par le haut », en augmentant le nombre de cotisants.

MINES ParisTech Alumni
AG du 19 juin 2017

4 - COMPTES DE RESULTAT 2016	-	-	-
CHARGES	2 016	2 015	2 014
I.- CHARGES INTERMINES :			
<u>Intermines I</u> (Revue)	42 512,78	43 440,40	51 577,79
<u>Intermines II</u> (Emploi Carrières/Clubs/Fonc)	41 873,64	35 400,70	37 896,73
TOTAL I	84 386,42	78 841,10	89 474,52
II.1.- AUTRES SERVICES EXTERIEURS :			
Loyer Paris + charges locatives	23 042,59	19 690,06	18 967,96
Honoraires	2 500,00	2 500,00	2 500,00
Personnels intérimaires	0,00	0,00	0,00
Voyages et déplacements	5 709,06	1 815,86	2 055,55
Frais d'envoi en nombre (affranchiss + routage)	13 687,37	19 554,77	17 993,49
Affranchissements Intermines	1 598,80	828,43	1 086,90
Etudes et Travaux extérieurs	6 800,55	6 557,60	5 690,71
Services bancaires et assimilés	3 155,30	2 639,24	2 289,93
Cotisations organismes professionnels	17 007,54	15 199,25	17 085,00
Subventions groupes régionaux	6 479,16	6 550,83	6 705,00
Subvention aux activités des Elèves	13 904,84	7 925,60	11 568,83
S/Total II.1	93 885,21	83 261,64	85 943,37
II.2.- RECEPTIONS-MANIFESTATIONS :			
Soirée de Sainte-Barbe	3 594,20	4 317,93	7 658,46
Réceptions diverses	5 468,68	6 574,98	9 132,51
S/Total II.2.	9 062,88	10 892,91	16 790,97
II.3.- CHARGES DE GESTION COURANTE :			
Frais d'informatique	313,07	1 008,79	550,00
Fourniture de bureau	5 419,28	1 927,26	3 841,99
Impression	4 275,11	7 944,92	6 157,90
Photocopies école	1 000,00	1 228,00	960,80
Charges diverses de gestion	1 029,77	692,00	447,86
S/Total II.3.	12 037,23	12 800,97	11 958,55
TOTAL II	116 543,32	106 955,52	114 692,89
III - IMPOTS et TAXES	TOTAL III	320,32	632,98
IV.- CHARGES DE PERSONNEL :			
Salaires et appointements	47 777,86	46 321,15	44 025,41
Charges sociales	20 055,59	19 518,75	18 560,18
Indemnités diverses	855,00	916,80	922,20
Dotation aux provisions nettes	901,00	3 036,00	509,00
TOTAL IV	69 589,45	69 792,70	64 016,79
V.- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :			
TOTAL V	251,22	443,98	1 291,39
VI.- CHARGES EXCEPTIONNELLES :			150 000,00
VII.- CHARGES FINANCIERES :			
TOTAL CHARGES (I+II+III+IV+V+VI+VII)	271 092,73	256 666,28	420 354,67

4 - COMPTES DE RESULTAT 2016			
PRODUITS	2 016	2 015	2014
VIII.- PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations et abonnements revue	213 159,00	216 867,00	222 112,00
Abonnements revue	24 675,00	25 950,00	27 285,00
Produit Intermines	3 000,00	13 000,00	16 000,00
Produits divers de gestion	71,44	71,44	3 617,80
Remboursements divers	0,00	0,00	0,00
Dons généraux	20 124,00	18 779,00	15 213,00
Dons spécifiques (Enseignement)	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	261 038,44	274 667,44	284 227,80
IX.- PRODUITS RIM HT			
X.- PRODUITS FINANCIERS			
Plus/Values SICAV	0,00	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 888,08	2 854,31	4 610,21
TOTAL X	1 888,08	2 854,31	4 610,21
XI.- PRODUITS EXCEPTIONNELS			
TOTAL PRODUITS (TOTAL VIII+IX+X+XI)	262 926,52	277 521,75	288 838,01
RESULTAT	-8 166,21	20 855,47	-131 516,66

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
(Bénévolat)

Nature	2016	2015	2014
PRODUITS	48 000,00	48 000,00	48 000,00
CHARGES	48 000,00	48 000,00	48 000,00
INCIDENCE SUR LE RESULTAT	0,00	0,00	0,00

Evaluation des contributions volontaires en nature :

En application du règlement n° 99.01 du 16 février 1999, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, nous avons inscrit en comptabilité les contributions volontaires significatives de l'exercice 2016.

Les contributions volontaires correspondent aux activités bénévoles du délégué général, du trésorier, du consultant informatique. Elles sont évaluées au prorata du temps effectif apporté gratuitement à l'Association par ces membres bénévoles sur la base du salaire qui serait versé à du personnel salarié pour effectuer le même travail. Sur la base du maintien des contributions horaires en 2016, le montant a été maintenu à 48 000 euros en 2016.

Annexe aux états financiers 2016

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, selon le Plan Comptable Général 1982, refonte 1999 et dans le respect du principe de prudence : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation sont décrites poste par poste, ci-après.

Depuis 2007, un secteur fiscalisé isolé comptabilise l'activité des Rencontres Internationales du Management. Ceci est sans effet en 2016, car il n'y a pas eu de manifestation RIM 2016.

NOTES SUR LE BILAN :

Immobilisations corporelles :

Leur montant brut est en baisse de 1,6 k€, suite à la mise au rebut de 2 ordinateurs, totalement amortis, d'une valeur initiale de 2,6 k€, et de l'achat d'un nouvel appareil pour 1 k€. Après amortissements le montant net s'établit à 1442 euros, en hausse de 799 euros.

Immobilisations financières :

- ⇒ la participation dans la Maison des Ingénieurs (Lyon) reste inchangée.
- ⇒ tous les prêts accordés ont été remboursés.
- ⇒ la participation dans le capital de la société propriétaire de la Maison des Mines est restée inchangée en 2016.

Fin décembre 2016 : le nombre de parts détenues est de **6 363 actions** de **15 €** représentant **74,68%** du capital. Il est à noter que ces parts ont été acquises pour des prix variables (gratuité/nominal/Euro symbolique). Les titres sont valorisés dans le bilan à la valeur de l'acquisition.

Nb de titres détenus	Valeur au bilan	Valeur nominale	Ecart
6 363	89 522 €	95 445 €	5 923 €

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires LCL, pour 226 468 euros. Aucune vente n'a été réalisée cette année, il n'y a donc pas de plus-value effective.

Par ailleurs 323 679 euros sont placés des comptes à terme à 1 mois, renouvelés tous les mois, (inclus dans le poste disponibilités au 31 décembre 2016) et 77 536 euros sur des comptes sur livret.

Sur ces 3 lignes le total de nos avoirs est quasi stable entre fin 2015 et fin 2016.

Détail des valeurs mobilières de placement

	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
LCL:	-	-	-
. 40 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	226 467,80	226 467,80	226 467,80
. Compte à terme (1 mois)	323 678,91	322 345,89	320 135,52
. Comptes sur livret	77 536,55	79 674,28	77 440,47
TOTAL TITRES et CAT	550 146,71	548 813,69	546 603,32

PLUS-VALUES SUR TITRES REALISEES EN 2016			
Sur vente de :			
LCL:	-	-	-
TOTAL PLUS-VALUES REALISEES			

PLUS-VALUES LATENTES AU 31/12/2016			
LCL TITRES :	-	-	-
. 40 LCL MONETAIRE CSI (SICAV)	3 207,88	3 476,60	3 361,00
TOTAL PLUS-VALUES LATENTES	3 207,88	3 476,60	3 361,00

Fonds de dotation statutaire :

Selon l'article 12 des statuts, le fonds de dotation statutaire doit être majoré de 10 % des produits financiers nets, diminués des frais bancaires (à l'exclusion des frais de recouvrement) et des charges financières. En 2016, compte tenu du niveau des produits financiers, cet article est sans effet.

Réserve facultative et provisions pour risque:

Le résultat bénéficiaire de 2015, de 20 855 euros, a été imputé pour moitié sur la provision en cours de constitution pour risques liés aux cautionnements que nous consentirions, et pour le solde aux réserves facultatives.

Provisions pour charges de personnel :

Les provisions pour charges de personnel (retraite et congés payés), augmentent de 900 €, du fait de l'ancienneté accrue de nos salariés.

<u>5 - BILAN au 31.12.16</u>	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
<u>ACTIF</u>	-	-
Immobilisations corporelles :		
. Matériel de bureau - Informatique	25 357,46	26 918,34
. Amortissements matériel et mobilier	23 915,19	26 274,85
Valeur nette	1 442,27	643,49
Immobilisations financières :		
. Participation Maison des Mines PARIS	89 521,98	89 521,98
. Participation Maison des Ingénieurs LYON	747,00	747,00
S/total	90 268,98	90 268,98
Créances et valeurs mobilières		
Produits à recevoir & Charges payés d'avance	33 103,33	53 089,55
Valeurs mobilières de placement	226 467,80	226 467,80
S/total	259 571,13	279 557,35
Disponibilités :		
. Banques	518 161,03	490 207,48
. Caisse	273,18	31,30
S/total	518 434,21	490 238,78
Total Bilan Actif	869 716,59	860 708,60

<u>5 - BILAN au 31.12.16</u>	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
<u>PASSIF</u>		
Fonds propres :		
. Fonds de dotation statutaire	36 282,25	36 282,25
. Réserve facultative	528 921,55	518 486,08
. Résultat de l'exercice	-8 166,21	20 855,47
S/total	557 037,59	575 623,80
Provisions		
. Provisions pour charges de personnel	19 554,00	18 653,00
. Provisions pour risques caution	25 000,00	14 580,00
. Provisions pour projet travaux Ecole	150 000,00	150 000,00
S/total	194 554,00	183 233,00
Dettes		
. Dettes vis-à-vis d'Intermines(compte courant)	23 518,15	16 644,51
. Dettes fiscales et sociales	9 987,85	9 399,39
. Charges à payer	84 619,00	75 597,90
. Produits constatées d'avance		210,00
S/total	118 125,00	101 851,80
Total Bilan Passif	869 716,59	860 708,60

Annexe 1 : budget 2017

	2017	2016	2016
PRODUITS et CHARGES	Budget projet	Exécution	Budget
<u>I.- Produits de fonctionnement</u>	-	-	-
- Cotisations et abonnements revue	210 000	213 200	240 000
Abonnements revue	22 000	24 600	
- Dons généraux sur cotisations	25 000	20 100	15 000
- Produits divers	1 000	100	1 000
Refacturation Intermines		3 000	1 000
- Participations réceptions			
Total produits de fonctionnement	258 000	261 000	257 000
<u>II.- Produits financiers</u>	2 000	1 900	3 000
<u>III.- Produit exceptionnel</u>			
<u>VI.- Produits liés aux actions</u>			
A) TOTAL PRODUITS	260 000	262 900	260 000
<u>IV.-Rappel charges de fonctionnement:</u>	317 500	270 800	279 300
<u>V. -Impôts sur produits financiers</u>	500	300	700
<u>VI. -Charges exceptionnelles</u>		0	
B) TOTAL CHARGES (IV+V+VI+VII)	318 000	271 100	280 000
RESULTATS	-58 000	-8 200	-20 000

**Annexe 2 détail des charges de fonctionnement
2017 (en euros, arrondis à la centaine)**

	2017	2016	2016
CHARGES	Budget <i>projet</i>	Exécution	Budget
1) Services extérieurs :	-	-	-
- Fonctionnement Intermines	117 500	84 300	85 300
- Loyer + charges locatives	23 000	23 000	23 000
- Frais postaux et routage	16 000	15 300	20 000
- Cotis organismes professionnels	19 000	17 000	17 000
- Subvention Groupes régionaux/Elèves	18 000	20 400	16 000
- Autres (honoraires - intérim - divers)	23 000	19 800	15 000
	216 500	179 800	176 300
2) Charges de personnel :	72 000	69 600	72 000
	72 000	69 600	72 000
3) Autres charges			
- Réceptions-Manifestations	15 000	9 100	17 000
- Charges de gestion courante.	13 000	12 000	13 000
	28 000	21 100	30 000
4) Dotations aux amortissements :	1 000	300	1 000
TOTAL CHARGES	317 500	270 800	279 300
Provisions projet travaux Ecole Charges de restructuration		0	
TOTAL CHARGES hors impôts sur produits financiers	317 500	270 800	279 300

Annexe 3 : Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2016)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier de l'Association.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1er juin 2017

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit
Jean-Pierre Bouchart, Associé

Annexe 4 : Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions réglementaires

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation,

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation des adhérents en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LES ADHERENTS

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par les adhérents dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} juin 2017

Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers, Audit

Jean-Pierre Bouchart, Associé

Annexe 5 : Renouvellement du Conseil d'Administration
Résultats du scrutin

<u>Candidats</u>	<u>Total des voix</u>	
Brigitte DURAND	189	1
Paul DUPHIL	172	2
Adrien DÉGRANGE	162	3
Claude BARDY	162	4
Julien LEGRAND	149	5
Guillaume SCHNEIDER- MAUNOURY	143	6